



Le Petit Cormoran

N°189 / Mars - Avril 2012

Bulletin de liaison des membres du
Groupe Ornithologique Normand

Sommaire

- 1- Le GONm a 40 ans,
- 2- Enquêtes du printemps 2012
- 3- AG / Chœur de l'aube
- 4- Méchoui, agenda & adhésions !
- 5- Ornithologie : STOC
- 6- Oiseaux rares 2010 / Atlas nicheurs
- 7- Réseau EcoQOs
- 8,9- Oiseaux échoués
- 10- Nidification 2011 de la cigogne blanche
- 11- Réseau grand corbeau
- 12- Refuge de Livarot

Le GONm a 40 ans ... mais il reste encore à faire !

2012. Il y a 40 ans, le GONm naissait. Des progrès considérables ont été réalisés dans notre connaissance des oiseaux normands et dans leur protection.

Pourtant, il reste tant à faire !

Ce Petit Cormoran vous propose un choix étendu d'activités qui peuvent vous permettre de contribuer, en fonction de vos disponibilités et de vos compétences, à cette tâche de longue haleine.

Soyez convaincus que ce que vous ne faites pas, ne sera pas fait par d'autres : nous ne sommes pas si nombreux. La chasse, par exemple, connaît des évolutions positives comme le dispositif de suspension de la chasse par temps de gel, récemment mis en place en basse-Normandie, avec l'accord et la participation de l'ONC, des fédérations de chasseurs et du GONm. Mais, dans le même temps, la réouverture, in extremis, de la chasse au courlis cendré est incompréhensible, d'où ce communiqué :

« Avec la levée du moratoire en vigueur depuis 2008 concernant deux espèces d'oiseaux, l'eider à duvet et le courlis cendré, le patrimoine naturel est, à nouveau, sacrifié.

«Le problème, c'est que depuis que ces moratoires ont été signés, aucune étude n'a été engagée par le ministère de l'Ecologie» nous disent les chasseurs. Effectivement, s'il fallait attendre le Ministère pour qu'il y ait des études, on n'en saurait pas plus. En Normandie, le Groupe ornithologique normand, réalise ces études de sa propre initiative. Pour le malheur des chasseurs, ces études sont éloquentes.

Ainsi, en hivernage, les effectifs de courlis cendré qui passent l'hiver en Normandie ont plus

que doublé avant et après le moratoire : 15000 en janvier en Normandie (moyenne de janvier 2006, 2007 et 2008), plus de 36000 en janvier depuis le moratoire décidé en juillet 2008 (moyenne de janvier 2009, 2010 et 2011). Depuis 1973, année où les recensements réalisés par le GONm ont commencé sur l'ensemble de la région, jamais un tel effectif n'avait été atteint. Mais l'amélioration de la santé de cette espèce ne s'arrête pas là, car l'arrêt de sa chasse qui pouvait se prolonger jusqu'en février il y a encore peu, a permis aux nicheurs (qui reviennent sur leurs sites de nidification en février), de progresser. Le GONm a ainsi montré que les nicheurs des marais de Carentan, stables avec 50 couples depuis les années 1990, ont augmenté dès 2009, puis en 2010 et encore en 2011 pour atteindre 70 couples le printemps dernier.

Ces données démontrent, sans conteste, que la chasse est un facteur limitant des populations de courlis cendré en Normandie, tant en hivernage qu'en période de reproduction.

L'éventuelle suspension du moratoire concernant cette espèce est donc un non-sens biologique et répond certainement à des considérations autres que biologiques et de conservation du patrimoine naturel de tous les citoyens ».

Gérard Debout



Illustrations

Gérard Debout (couverture), Guillaume Debout (page 2), inconnu (page 12).

Informations

Ce Petit Cormoran est téléchargeable sur le site Internet du GONm : www.gonm.org

Le prochain Petit Cormoran paraîtra à la fin du mois d'avril 2012, les textes devront nous parvenir avant le 10 avril 2012.

Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Annie Chêne).

Responsable de la publication : Gérard Debout. Je rappelle que vos textes ne doivent pas dépasser une page et qu'ils peuvent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm : <http://www.gonm.org>

.....

À noter sur vos agendas :

Enquêtes habituelles du printemps 2012

STOC EPS : avant et après le 8 mai
Responsable : Claire Debout (voir dans ce numéro un exemple de résultats)

Tendances : 15 mars-15 avril ; 15 mai-15 juin
Responsable : Claire Debout

Atlas des oiseaux nicheurs semi quantitatif :
Responsable : Bruno Chevalier (voir dans ce numéro une présentation)

.....

Enquêtes spécifiques du printemps 2012

Recensement des grands cormorans nicheurs
Suite aux contestations des effectifs de grands cormorans nicheurs et hivernants européens par les pêcheurs européens et à la demande du Parlement européen, la Communauté Européenne a demandé qu'un **recensement européen**

des grands cormorans nicheurs ait lieu simultanément **dans tous les pays au printemps 2012**, sous l'égide du Cormorant Research Group de Wetland International-IUCN, dans le cadre du projet CorMan qui inclura également un **recensement européen des grands cormorans hivernants en janvier 2013**. Loïc Marion a été chargé de la coordination de ces recensements pour l'Europe de l'Ouest et l'Afrique du Nord.

Ces dates ont été calées sur celles des recensements français, bisannuels pour les hivernants lors des années impaires, et trisannuels pour les nicheurs (2003-2006-2009-2012).

Si vous êtes partants pour ce recensement, contactez-moi : gerard.debout@orange.fr

Colonies d'hirondelle de rivage

Dans le cadre d'une enquête nationale, le GONm organise en Normandie, au printemps 2012 un nouveau recensement des colonies d'hirondelle de rivage. L'organisateur de cette enquête est Christian Gérard euroiseau@aol.com ou 02 32 35 48 86 qui s'occupera plus particulièrement des colonies intérieures.

Les colonies littorales seront couvertes à l'occasion des sorties effectuées dans le cadre du plan d'action gravelot à collier interrompu et dans le cadre du recensement des oiseaux des falaises cachoises.

Butor étoilé

Dans le cadre d'une enquête nationale, le GONm organise en Normandie, au printemps 2012 un nouveau recensement des butors étoilés nicheurs. L'organisateur de cette enquête est Régis Purenne regis.purenne@wanadoo.fr 02-33-02-03-34 pour la Basse-Normandie et Franck Morel au Hode.



Nouvelles de votre association

Assemblée générale

Voir la convocation jointe à ce PC.

40ème anniversaire

Nous vous conseillons vivement de vous reporter tout au long de l'année au programme des 40 ans (livre des Éditions du Cormoran et programme détaillé reçus en fin d'année 2011). Les rendez-vous déjà proposés les 19 et 26 janvier) ont déjà rencontré un beau succès. Voici quelques rappels :

- La conférence du Mardi 7 février 2012, à Saint-Etienne-du Rouvray/76 : « L'orientation et les organes des sens chez les oiseaux » (Claire Debout) a été annulée pour cause d'intempéries ; elle est reportée au mardi 10 avril à 20h30 ; Maison des forêts, Chemin des Cateliers, Technopôle du Madrillet à Saint-Etienne-du Rouvray/76

En mars, avril et mai, les prochains rendez-vous qui vous sont proposés sont :

- Du 5 au 9 mars : exposition « Cigognes de Normandie », Halle Saint-Patrice, Place Saint-Patrice à Bayeux/14 (Alain Chartier)
- Samedi 24 mars après-midi : AG du GONm
- Dimanche 25 mars : chœur de l'aube (Éric Wessberge) cf. infra
- Du 2 au 15 avril : exposition « Cigognes de Normandie », au GONm, 181 rue d'Auge à Caen (ACh)
- Dimanche 22 avril : journée concertée d'animation (Jean Collette) ; les oiseaux des espaces protégés ; 70 animations (voir document joint à ce PC)
- Du 30 avril au 14 mai : exposition « Cigognes de Normandie », SI de Montivilliers/76 (ACh)
- 1er mai : la vie sur la laisse, les limicoles migrateurs en escale (Claire Debout), 5 animations
- 17 au 20 mai : Portes ouvertes à la Grande Noé (Virginie Radola) ; accueil de 10h à 18h
- 26, 27 et 28 mai : WE Pentecôte Guérande (Claire Debout) ; 40 places. Sur inscription auprès de Claire Debout ; hébergement = 30 € par personne pour 2 nuits. Repas et déplacements à la charge du stagiaire. Il reste quelques places.

Chœur de l'Aube 2012

Cette année, à l'occasion du quarantième anniversaire, le GONm réitère l'opération « Chœur de l'aube », telle qu'elle a eu lieu en 2006. Rappelons qu'il s'agit, pour un réseau d'observateurs répartis le plus régulièrement possible sur une ligne N.-E. — S.-O. entre le Tréport (76) et la baie du Mont-Saint-Michel (50), de se tenir à l'écoute au point du jour afin de noter les premiers chanteurs espèce par espèce, dans l'ordre où ils se manifestent, chronologiquement. L'opération permet aussi de suivre la course astronomique du soleil et de confirmer le léger décalage qui doit exister entre les deux points géographiques extrêmes du réseau, distants d'environ 250 km. Cette année, l'opération aura lieu le dimanche 25 mars, le lendemain de notre AG, et la première chose à noter est que la nuit qui sépare le samedi 24 du dimanche 25 est celle du changement d'heure saisonnier, c'est-à-dire du passage à l'heure d'été. Il faudra donc penser à reculer vos montres & réveils : à deux heures du matin (02:00 h.), il sera en fait trois heures (03:00 h.), autrement dit, il fera nuit plus tard. Idéalement, cette écoute doit durer une heure, entre six et sept heures, mais les participants sont libres d'anticiper le début et de retarder la fin de l'opération, le but étant de noter précisément, À LA MINUTE PRÈS, le premier chant de chaque espèce. Exemple : Merle noir : 06:12 h. - Grive musicienne : 06:40 h. Plus il y a aura de participants et donc de données recueillies, meilleurs seront les résultats en termes de calcul d'heure moyenne d'apparition du premier chant pour chaque espèce. On peut écouter dans son jardin ou même dans sa maison, fenêtres ouvertes, ou bien en tout autre lieu, du moment que celui-ci est clairement identifié.

Un formulaire, joint au présent numéro du PC, est à votre disposition pour noter vos données. Merci de bien vouloir le transmettre au siège après l'avoir renseigné. Une synthèse des résultats sera communiquée ultérieurement.

En espérant que nous serons nombreux et que la météo sera favorable, un grand, grand merci d'avance à tous les lève-tôt du 25 mars.

Eric Wessberge, délégué 76.

Méchoui juin 2012

Et, d'ores et déjà, réservez votre Dimanche 17 juin : méchoui dans le pays d'Auge.

Cette fête des adhérents aura lieu dans une ferme refuge du GONm au Mesnil-Durand, près de Livarot (au centre de la Normandie).

Visites du refuge, activités ornithologique diverses, repas convivial, musique, ...

Le coût sera de 7,5 € par personne (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans) pour le mouton, le cidre, le fromage et le café.

Sur inscription auprès de Didier Desvaux (6 résidence St Gerbold - rue Constant Forget 14000 Caen, ou 0231477673 ou 0674905865 ou didierdesvaux@wanadoo.fr). Pour s'inscrire, envoyer son inscription à Didier Desvaux (adresse ci-dessus) accompagnée d'un chèque.

Vous penserez à apporter votre entrée et votre dessert à partager. Le GONm fournit mouton, légumes, fromages, cidre, musique et sorties.

Didier Desvaux



A noter dans vos agendas

Le programme de nos animations évolue tout au long de l'année ; afin de vous informer au mieux de nouveaux rendez-vous ou de petits changements soit de date et/ou de lieu, voici un rappel ci-dessous. Pour suivre ces changements (mineurs par rapport au programme annuel papier que vous avez reçu), vous pouvez aussi consulter régulièrement le site du GONm <http://www.gonm.org> à la rubrique calendrier.

↳ Des changements

- Réserve Naturelle de Vauville/50

1 - La sortie du **samedi 18 février** est décalée au **samedi 25 février, à 10h00,**

2 - La sortie nocturne à la découverte des amphibiens prévue le **vendredi 20 avril** aura lieu le **vendredi 30 mars** (réservation obligatoire)

↳ Des précisions :

- Tatihou/50 : **Animation du 22 avril à Tatihou**, les participants doivent réserver le bateau quelques jours avant et prendre le billet pour la traversée avant de venir au point de RV sur le quai (donc vers 9h30). Coordonnées accueil

Tatihou : 02 33 23 19 92

- Réunion mensuelle Caen/14 : en **mars**, elle aura lieu à la Réserve de Bréville-Les-Monts, à 20h00. Une recherche des nocturnes à la réserve permettra de faire découvrir le site et augmenter les données. Rendez-vous à l'église d'Hérouville.

↳ Encore plus d'animations

- Courseulles/14 : Salle du Bassin Joinville - Rue du Bassin (angle avec le Quai est boulangerie du port faisant le coin) à 15h : Conférence le **22 mars** à 15h sur la biologie et l'historique de la cigogne en Normandie et sur la sexualité des oiseaux, par Alain Chartier salle du Bassin Joinville, rue du Bassin (angle avec le quai Est, boulangerie du port faisant le coin)

- Hommet d'Arthenay/50 : le **10 juin 2012** à 10h00 – Les oiseaux des marais - Contacter Philippe Gachet (covoiturage possible à partir de St-Lô).

- Quinéville/50 : animation sur les limicoles le **dimanche 2 septembre 2012**, en partenariat avec le PNRMCB, conduite par Jocelyn Desmares. RdV à 10 h à Quinéville parking de la Brèche.

Réservation : 0233716530 Annie Chêne



Adhésions en Prélèvement Automatique

Nous vous informons que, cette année, le prélèvement de votre adhésion annuelle aura lieu le 20 février 2012, et non le 20 janvier comme habituellement.



Adhésions : le GONm et les reçus fiscaux

Par application de l'article 200 du Code Général des Impôts, certaines associations peuvent délivrer des reçus fiscaux pour les dons qu'elles reçoivent si elles satisfont à certaines conditions : être entre autres, reconnues d'utilité publique, avoir une gestion désintéressée, présenter un caractère d'intérêt général . Le donateur bénéficie alors d'un avantage fiscal et peut déduire de sa propre imposition 60 % du montant donné, dans la limite de 20 % de son revenu imposable. Le

GONm, qui est une association reconnue d'utilité publique, peut à ce titre, recevoir legs et dons. Ces derniers font l'objet de reçus fiscaux que le GONm adresse, chaque année, à ses généreux donateurs après que les comptes aient été validés.

Certaines associations délivrent aussi des reçus fiscaux pour le montant correspondant aux adhésions. Cette délivrance est soumise à condition. En effet, les versements ouvrant droit à la réduction d'impôt sont ceux effectués à titre gratuit, c'est-à-dire sans contrepartie au bénéficiaire du donateur, sous la forme de produits ou de services rendus, avec toutefois, une tolérance de l'administration correspondant au seuil de 65 euros. Le GONm estime, pour sa part, qu'il y a bien contrepartie et que ce montant est dépassé : les 6 bulletins du PC, accompagnés de plaquettes gratuites, de nombreuses animations gratuites ... assurées quelques fois par des salariés du GONm. C'est pourquoi, le GONm, ne délivre pas de reçus fiscaux correspondant à l'adhésion à l'association. Rappelons, en outre, que la délivrance aux donateurs, par les associations, de reçus irréguliers est sanctionnée par l'amende prévue à l'article 1768 quater du Code Général des Impôts, soit une amende de 25% des montants ayant donné lieu à délivrance des certificats.

Joëlle Riboulet, trésorière



Ornithologie

Comment suivre les variations des populations d'oiseaux communs nicheurs grâce à l'enquête STOC ?

Depuis 2001, un suivi annuel des populations d'oiseaux communs nicheurs est organisé en Normandie par le GONm et rentre dans le cadre de l'enquête nationale, coordonnée par le Muséum national d'histoire naturelle : il s'agit de compter les oiseaux nicheurs au printemps pendant 5 min exactement sur 10 points fixes, à l'intérieur d'un carré sélectionné au hasard, permettant ainsi de mesurer les variations temporelles de population, pour détecter d'éventuels déclin. En combinant les indices d'espèces partageant les mêmes affinités écologiques, on obtient des indicateurs de la biodiversité.

L'abondance des espèces, la richesse des communautés et leur spécialisation sont estimées pour chaque site chaque année et ensuite liées aux grands types d'habitats et de paysages et aux pratiques culturelles. **Quatre indices ont été définis par le Muséum**, nous les reprenons tels quels : indice pour les oiseaux habitant les fermes (milieux agricoles), oiseaux habitant les forêts, oiseaux habitant les milieux urbanisés ou artificiels et les oiseaux généralistes n'ayant pas d'habitat préférentiel.

Au total, 65 espèces d'oiseaux communs sont utilisées pour construire les indicateurs. Elles se répartissent de la manière suivante :

Espèces généralistes (14) : Pigeon ramier, Coucou gris, Pic vert, Fauvette à tête noire, Hypolaïs polyglotte, Rossignol philomèle, Merle noir, Accenteur mouchet, Lorient d'Europe, Mésange charbonnière, Mésange bleue, Corneille noire, Geai des chênes, Pinson des arbres.

Espèces spécialistes des milieux agricoles (20) : Vanneau huppé, Buse variable, Faucon crécerelle, Perdrix rouge, Perdrix grise, Caille des blés, Huppe fasciée, Alouette des champs, Alouette lulu, Pipit farlouse, Bergeronnette printanière, Fauvette grisette, Tarier pâle, Tarier des prés, Pie-grièche écorcheur, Corbeau freux, Linotte mélodieuse, Bruant jaune, Bruant zizi, Bruant proyer.

Espèces spécialistes des milieux forestiers (18) : Pic épeiche, Fauvette mélanocéphale, Pouillot de Bonelli, Pouillot siffleur, Pouillot véloce, Pouillot fitis, Roitelet huppé, Roitelet triple-bandeau, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Troglodyte mignon, Grive musicienne, Rouge-gorge familier, Mésange huppée, Mésange noire, Mésange nonnette, Grosbec casse-noyaux, Bouvreuil pivoine.

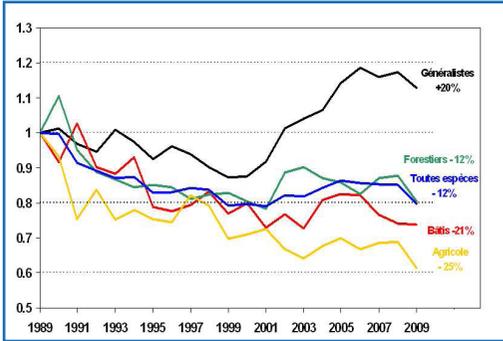
Espèces spécialistes des milieux bâtis (13) : Tourterelle turque, Martinet noir, Hironnelle de fenêtre, Hironnelle rustique, Rougequeue à front blanc, Choucas des tours, Pie bavarde, Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Serin cini, Moineau domestique, Moineau friquet.

Depuis 1989, cette analyse montre que la France a perdu 25 % de ses oiseaux nicheurs en milieu agricole. Les oiseaux forestiers vont un peu mieux, mais sont aussi en diminution. Seules les espèces généralistes, rencontrées dans tous les types d'habitat, se portent mieux.

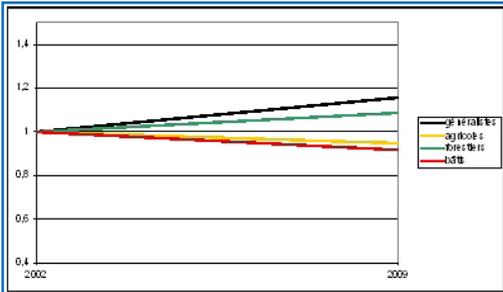
L'analyse, à l'échelle régionale depuis 2001, nous montre que, aussi bien en Haute qu'en Basse-Normandie, les indices des espèces généralistes augmentent régulièrement alors que les trois autres catégories sont en déclin. Mais, alors

qu'en Basse-Normandie, les espèces des milieux bâtis et celles des milieux agricoles ont un déclin d'à peine 10 %, ce déclin atteint les 50 % en Haute-Normandie pour les seules espèces agricoles. Les oiseaux des milieux forestiers déclinent de près de 20 % en Haute-Normandie alors qu'on note une légère augmentation d'environ 10 % en Basse. L'amplitude des déclins en Haute-Normandie est notablement plus forte que celle des déclins de Basse-Normandie et, avec ses espèces généralistes, la Basse-Normandie semble avoir une avifaune commune en meilleure santé actuellement.

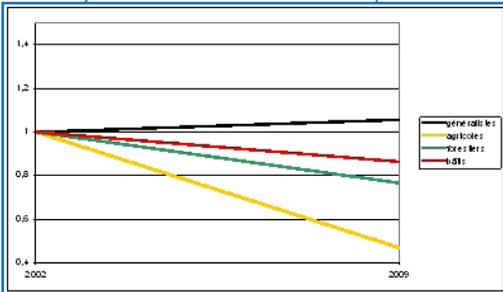
Claire Debout



Analyse STOC France depuis 1989.



Analyse STOC Basse-Normandie depuis 2001



Analyse STOC Haute-Normandie depuis 2001

Les oiseaux rares en Normandie en 2010. Rapport du CHR

Réuni le 6 novembre 2011 à Val-de-Reuil (27), le CHR a terminé l'examen de la 17ème circulaire, couvrant pour l'essentiel l'année 2010. Le nombre de fiches reçues est de 59 (45 en 2009). Le taux d'acceptation élevé (90%) témoigne de la qualité des fiches descriptives reçues, souvent accompagnées de photos. La liste des espèces CHR et la fiche vierge à remplir sont téléchargeables sur le site www://gonm.org, rubrique « téléchargeables ». Le CHR rappelle que son objectif est d'authentifier les observations d'oiseaux rares à l'échelle régionale, sur la base de descriptions. Toute donnée non envoyée au comité puis publiée dans la revue du GONM « le Cormoran » fait l'objet du commentaire suivant : « non transmis au CHR ». Nous sommes à la disposition des ornithologues désireux d'en savoir plus sur l'intérêt de rédiger des fiches. Le comité correspond par ailleurs avec deux comités nationaux : le Comité d'Homologation Nationale (CHN) et le Comité des Migrateurs Rares (CMR). Parmi les espèces homologuées, citons le busard pâle, la pie-grièche à poitrine rose. Le compte-rendu complet est consultable sur le site du GONM :

http://issuu.com/gonm/docs/chr_circulaire-17?mode=window&viewMode=singlePage

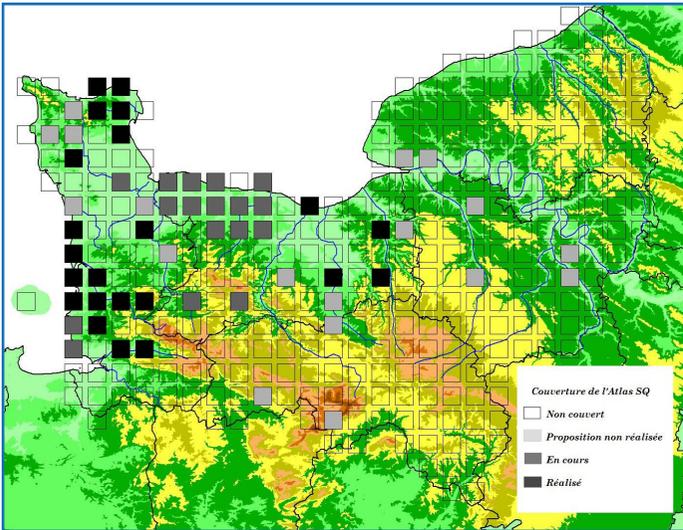
Sébastien Provost



Atlas des oiseaux nicheurs : enquête semi-quantitative.

Ce protocole est une initiative du Groupe Ornithologique normand, validée par notre Conseil scientifique à l'automne 2009, après une mise en œuvre au printemps de la même année, suite à l'impossibilité dans laquelle nous étions de produire pour chaque carreau, une estimation même « grossière » du nombre de couples pour chacune des espèces communes nichant en Normandie. Le principe de cette enquête est le suivant : réaliser un certain nombre de parcours sur un carreau atlas, avant et après le 10 mai, en recensant le nombre de contacts par espèces. Ce qui nous permet ensuite, de calculer une densité appro-

chée par unité paysagère en fonction de la distance moyenne de détection propre à chaque espèce. Cette méthode a fait ses preuves lors de l'enquête « Atlas des oiseaux nicheurs de la Région Nord-Pas-de Calais » et constitue une approche « économique » des techniques utilisées par les anglo-saxons depuis plusieurs décennies. A l'heure actuelle, nous avons enregistré 25 participants. 22 carreaux ont été réalisés, produisant des résultats conformes à ce que nous savons, ce qui constitue un formidable encouragement à poursuivre l'expérience ! 17 sont en cours « potentiellement », et 18 autres constituent des propositions non réalisées. Le nombre de carreaux ainsi prospectés est très insuffisant dans bien des Pays de Normandie et ne permet pas actuellement de produire les estimations attendues. **Autrement dit, dans l'Orne, l'Eure et plus encore en Seine-Maritime, il est urgent que les adhérents mobilisent leur énergie sur ce volet de l'enquête atlas.**



Vous êtes nombreux, capables d'identifier au chant les espèces communes de Normandie. Plusieurs d'entre vous participent aux enquêtes Tendances et STOC ; réalisent régulièrement des transects de même nature que ceux attendus pour cette enquête ; participent à l'initiative de Bruno Lang au recensement des communes orphelines ; ont produit des données lors de l'enquête des passereaux migrant à travers notre région, etc. Par ailleurs, l'établissement récente de la liste

rouge des oiseaux de Normandie par Gérard Debout, démontre, si il le fallait, que les résultats attendus par cette enquête font défaut jusqu'à présent.

Autant d'occasions et de bonnes raisons de valoriser vos sorties « ordinaires » en me contactant au plus vite à l'adresse suivante bruno-chevalier@neuf.fr

Bruno Chevalier



Relance de mobilisation dans le cadre du réseau EcoQOs : Ecological Quality Objectives, OSPAR (Oslo-Paris) commission, pour les hivers 2011-12 et 2012-13

Au niveau européen, il a été décidé d'utiliser des indicateurs biologiques révélateurs de la qualité des milieux marins. En ce qui nous concerne directement, le fulmar boréal a été retenu pour

la pollution par les plastiques et le guillemot de Troil pour la pollution par les hydrocarbures.

Dans le Petit Cormoran n° 159 de janvier-février 2007, vous étiez présenté la volonté de créer au niveau régional un réseau chargé du suivi de la mortalité du fulmar boréal. Le fulmar boréal présente la particularité d'ingérer pour se nourrir des petites proies nageant ou plutôt flottant à la surface de l'eau. Dérivant en mer, d'innombrables petites particules de plastiques issues des activités humaines sont devenues au fil du temps une

proie à part entière pour cette espèce. L'ingestion de ces plastiques ne provoque pas systématiquement la mort de l'oiseau, mais peut y contribuer. Les constats faits ces dernières années montrent que plus de 70 % des cadavres de fulmars découverts sur nos côtes recèlent au moins plusieurs particules de plastiques qui s'accumulent dans le système digestif. En mars de la même année, des échouages inhabituels de cette espèce survinrent ; cet événement fut brièvement relaté dans

le Petit Cormoran n° 161 de mai-juin 2007. A peine constitué, le petit réseau de bénévoles permettait la récolte de 70 cadavres (un peu plus d'une centaine sur l'année), principalement le long des côtes du Calvados. Sans cadre légal, l'espèce étant intégralement protégée, nous parvenions malgré tout avec l'aide du CHENE (Centre d'Hébergement et d'Etude sur la Nature et l'Environnement) à Allouville-Bellefosse/76 et de l'association les Oiseaux Mazoutés du Cotentin à faire parvenir les estomacs prélevés au spécialiste hollandais Van-Franeker. Les analyses pratiquées confirmaient la présence de débris de plastique dans ces estomacs et ceci parfois en très grande quantité, réduisant considérablement la place disponible pour les aliments.

Le guillemot de Troil, comme nous le savons trop bien, souffre de la pollution par les hydrocarbures. En hiver, cette espèce stationne au large de nos côtes non loin des grands couloirs de circulation maritime commerciale. L'enquête des oiseaux échoués, menée fin février depuis quarante ans, révèle (voir article dans Le Cormoran n° 63) qu'au moins 53 % des guillemots sont victimes de cette pollution (jusqu'à 80 % pour certaines portions du littoral cachois).

Il est considéré au niveau européen que si moins de 10 % des fulmars trouvés morts présentaient des particules de plastiques dans leur estomacs et si moins de 10 % des guillemots échoués présentaient des traces d'hydrocarbures, l'objectif de qualité environnementale serait atteint. A la lecture de nos résultats, nous en sommes encore bien loin. A notre niveau, nous ne pouvons qu'être les témoins rapporteurs de ces indicateurs. Mais le poids de ces informations récoltées sur nos côtes est de plus en plus précieux, puisqu'elles sont enfin visiblement entendues au-delà du cercle ornithologique.

Au niveau national, sous l'impulsion de l'Agence des Aires Marines protégées, un réseau national essaie de voir le jour, sous la responsabilité de la LPO nationale. Tout naturellement, le GONm a été sollicité pour organiser les opérations de prospection et de collecte des cadavres sur le littoral normand et pour aider la LPO à organiser ce réseau nationalement. Le cadre légal des récoltes et le transport de cadavres restent encore à définir ; cependant, il est important pour nous d'être opérationnels le plus tôt possible. Si vous sentez le courage de prospecter un petit sec-

teur de côte une fois par mois en hiver et n'êtes pas trop rebuté à l'idée de ramasser un cadavre d'oiseau, contactez moi (02 35 51 27 35 / gillesleguillou@wanadoo.fr) je vous expliquerai en détail les modalités techniques et logistiques du réseau. Par avance merci.

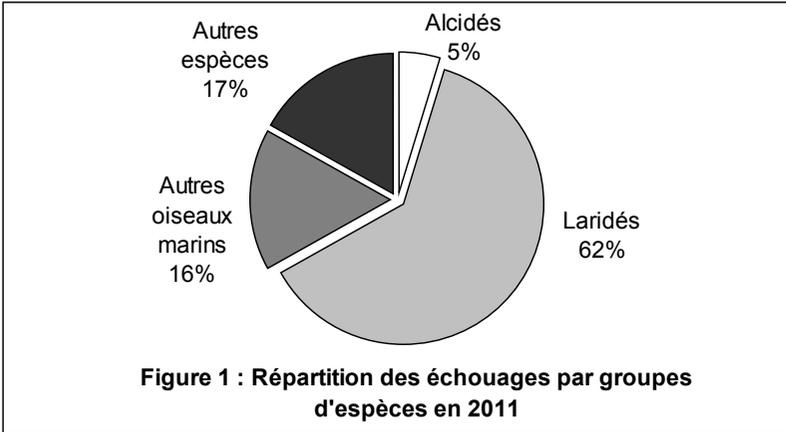
Gilles Le Guillou

.....

Bilan du 39^{ème} recensement des oiseaux échoués sur le littoral normand...

... Et appel à participation pour le recensement des oiseaux échoués les 26 et 27 février 2012

Le dernier week-end de février 2011, sur le littoral normand, nous étions une bonne centaine de courageux à prospecter 355 kilomètres, de sable, de galets et de rochers à la recherche d'éventuels cadavres et traces de pollution. Au total, ce sont 130 oiseaux morts qui ont été découverts et parmi eux, neuf étaient visiblement mazoutés. Quelques boulettes de mazout ont été relevées sur un peu moins de 10 kilomètres de littoral et en règle générale, la laisse de haute mer était relativement réduite. Le taux d'échouage 2011 - nombre d'oiseaux morts par kilomètre de côte prospecté - est de 0,39, ce qui le situe comme étant l'un des plus faibles rencontrés depuis le début de l'enquête. 26 secteurs prospectés, totalisant 114 km de littoral, n'ont pas fourni le moindre cadavre. Comme il est coutume de le répéter depuis quelques années déjà, une tendance à la diminution des échouages est largement avérée. Cette année, les oiseaux marins pélagiques - plongeurs, alcidés, sulidés, procélariidés et la mouette tridactyle - représentent un peu moins de 18 % des échoués, tandis qu'ils comptaient pour 62 % des échouages pour la période de 1972 à 2007. La proportion d'oiseaux mazoutés (6,9 %) qui est bien évidemment à mettre en relation avec les groupes d'espèces principalement rencontrés (figure 1) est comparable avec celles des cinq dernières années. Au cours de la période 1972 à 2007 41 % des cadavres étaient mazoutés, chez les alcidés cette proportion monte à près de 70 %. Enfin, 68 % des cadavres étaient incomplets, attestant pour la plupart de leur ancienneté ou du fait qu'ils aient été consommés par des nécrophages.



Cette année encore, vous vous êtes mobilisés nombreux et la couverture des trois départements a été satisfaisante, surtout pour une enquête pas toujours agréable selon les découvertes réalisées et les conditions météorologiques. Si la situation des oiseaux marins hivernants semble s'améliorer à la seule lecture de ces résultats, il y a

Avec 43 cadavres comptabilisés, le goéland argenté est l'espèce la plus communément trouvée échouée, suivi par la mouette rieuse avec 18 cadavres. Le littoral normand représente pour ces deux espèces une zone d'hivernage non négligeable. Le goéland argenté étant plus présent sur le Pays de Caux et le Calvados, tandis que la mouette rieuse trouve ces principaux quartiers d'hiver sur la côte ouest du Cotentin.

Dans le Calvados, le secteur de Lion-sur-Mer à Ouistreham avec 15 cadavres découverts, concentre à lui seul 62 % des échoués du département. La Seine-Maritime présente un taux d'échouage nettement supérieur à ceux des deux autres départements (figure 2). Ceci s'explique par le nombre relativement important de laridés trouvés morts. Avec 55 cadavres, en majorité des goélands argentés, les laridés échoués sur ce seul département, constituent près de la moitié de la totalité des échouages de toute la Normandie.

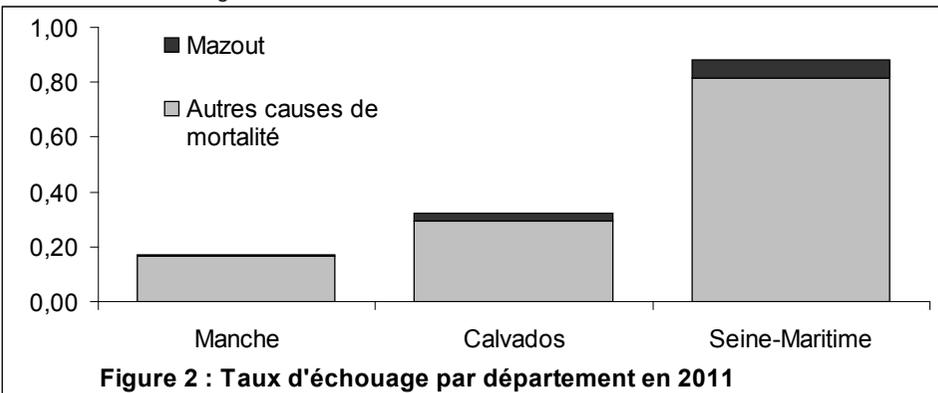
nécessité de poursuivre cet effort de prospection, sinon comment le savoir !

Un grand merci à tous les participants pour la qualité des informations transmises, en vous rappelant à tous, que cette année encore, les oiseaux comptent sur nous.

Si vous souhaitez participer, réservez une demi-journée (ou plus) de votre week-end du 25 et 26 février, contactez dès à présent vos amis pour cette découverte hivernale du littoral et le coordinateur du département pour lui indiquer quel secteur vous souhaitez prospecter.

- Manche : Jocelyn Desmares : 02 33 21 06 95 / lakiouze@sf.fr
- Calvados : Didier Desvaux : 02 31 23 61 29 / didierdesvaux@wanadoo.fr
- Seine-Maritime : Gilles Le Guillou : 02 35 51 27 35 / gillesleguillou@wanadoo.fr

Gilles Le Guillou



CR de la nidification de la cigogne blanche en 2011

La productivité moyenne en 2011 est comparable d'une région à l'autre et dans la moyenne calculée sur 41 ans (2,20 jeunes en 2011 contre

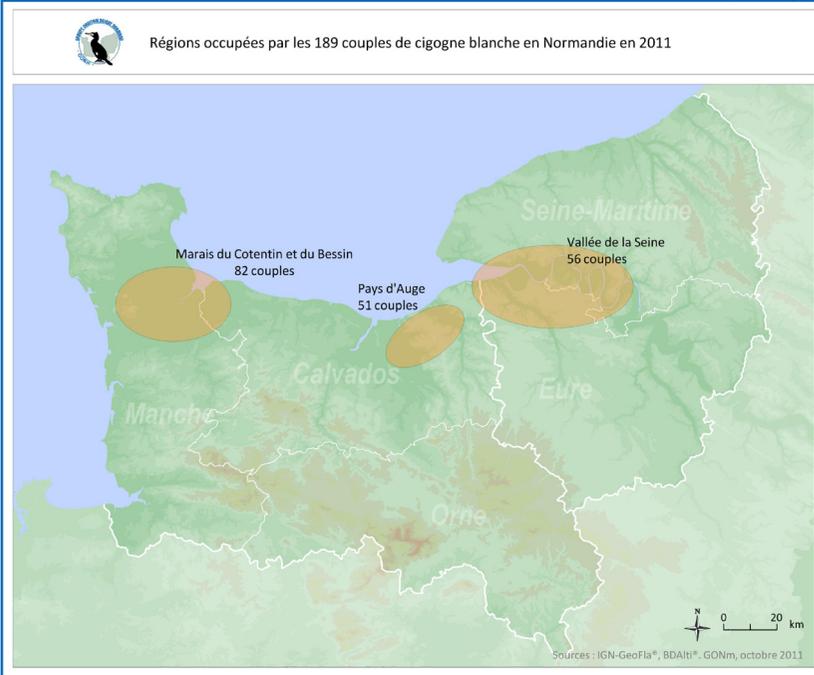
2,26 jeunes par nichée entreprise sur 41 ans) :

- Marais du Cotentin et du Bessin : 191 jeunes à l'envol soit 2,33 j./nidification entreprise;
- Pays d'Auge : 106 jeunes à l'envol soit 2,07 j./nidification entreprise ;
- Vallée de la Seine et affluents : 119 jeunes à l'envol soit 2,21 j./nidification entreprise (infos

Géraud Ranvier et Pascal Provost).

La colonisation de plus en plus importante des vallées de la Sèves et de la Douve par l'écrevisse de Louisiane semble avoir déjà quelques effets sur la distribution des cigognes et la mortalité estivale n'a probablement jamais été aussi faible sur le territoire du PNR des Marais du Cotentin et du Bessin grâce à l'abondance exceptionnelle du criquet ensanglanté en juillet et août. La cigogne blanche se porte bien et la Normandie accueille environ 10 % de la population nationale.

Alain Chartier



Comme chacun le sait, l'année 2011 aura été celle de l'envol du 3000^{ème} poussin de cigogne blanche élevé en Normandie. Avec 416 jeunes à l'envol pour 189 nichées entreprises, à la mi-août, ce sont en tout 3356 poussins qui ce sont envolés des nids normands. Le 4000^{ème} arrive donc à grand pas et pourra, en toute logique, être fêté en 2013.

Si une forte progression est constatée (17% entre 2010 et 2011), la cigogne blanche ne parvient toujours pas à coloniser de nouvelles zones. Toutefois, des couples parviennent à s'installer plus en amont dans certaines vallées, aussi bien dans les marais du Cotentin et du Bessin que dans la vallée de la Seine (Catteville dans la Manche, Fréneuse-sur-Risle dans l'Eure).

Réseau grand corbeau : bilan de la saison de reproduction 2011 en Normandie

2011 est une année classique pour notre petite population de grand corbeau (*corvus corax*) et même plutôt décevante quant au nombre de jeunes à l'envol, avec moitié moins de jeunes par rapport à 2010.

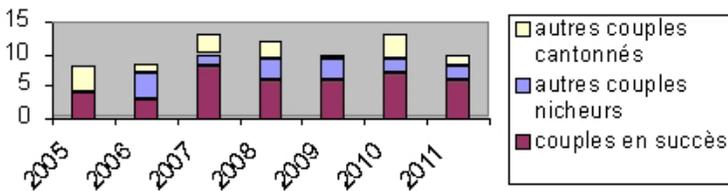
10 couples cantonnés (incluant les « paires » observées dans un milieu favorable et revues à plusieurs reprises en période favorable) ont été recensés en 2011. Pour 8 couples nicheurs identifiés (moyenne de 8 pour 2005-2010 mais 9,25 pour 2007-2010), 6 connaissent un succès (moyenne de 5,7 pour 2005-2010 mais 6,75 pour 2007-2010) et donnent 14 jeunes à l'envol (moyenne de 17,5 pour 2005-2010, et 21,5 pour 2007-2010), avec la répartition suivante : 3 nids à 3 jeunes, 2 nids à 2 jeunes et 1 nid à 1 jeune.

Au niveau de la répartition géographique des couples, la nouveauté en 2011 vient des falaises littorales du Bessin (Calvados) où un couple a élevé 2 jeunes. Sinon, les données proviennent toutes du département de la Manche, quasi-exclusivement de la presqu'île du Cotentin, à part un indice dans le secteur de Carolles. Aucune information n'est parvenue du littoral de la Seine-Maritime.

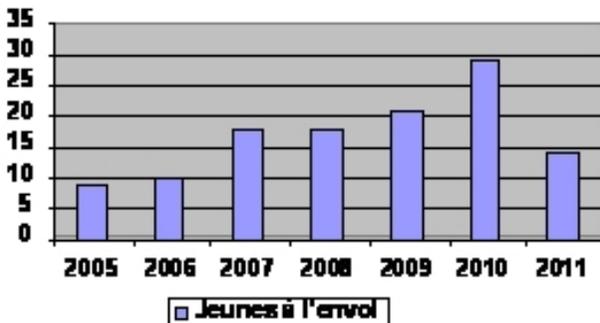
La répartition des couples nicheurs par type de site est classique avec 2/3 des couples en falaise littorale et 1/3 en carrière. Concernant les carrières, un couple disparaît mais un site est réoccupé, des indices y ayant déjà été notés dans le passé. Il faut considérer cette évaluation de la population comme un minimum, des secteurs favorables étant peu ou pas prospectés.

Alors que Denis Le Maréchal nous signale la parade de 4 grands corbeaux ce 10 janvier 2012, annonçant le début de la saison 2012, il n'est pas trop tard pour me faire parvenir les données de 2011 (ou autres !) restées dans les carnets.

Evolution de la population entre 2005 et 2010



Le graphe suivant montre que la production en jeunes, qui avait progressé régulièrement depuis 2005, connaît une chute nette en 2011.



Un grand merci aux observateurs du réseau sans qui les résultats de cette enquête au long cours ne pourraient être aussi précis. En guise de remerciements et pour aller plus loin que ce petit bilan annuel, je prévois la rédaction d'un article pour la revue « Le Cormoran », faisant un point précis sur le statut de l'espèce en Normandie, à partir des résultats obtenus depuis 2005 et en y intégrant ceux de 2012, soit au mieux en début d'année suivante.

Régis Purenne
regis.purenne@wanadoo.fr
02-33-02-03-34

La page des refuges

Inauguration du refuge du parc du Manoir de Livarot

Le 25 mars 1995, la première convention refuge du GONm était signée... Depuis, ce sont plus de 150 propriétaires ou occupants de sites aussi divers que jardins, parcs, pépinières, forêts, carrières, fermes, piscicultures, golfs qui ont fait confiance au GONm. C'est bien de confiance qu'il s'agit, car nous ne nous contentons pas d'attirer de nouveaux adhérents, nous nous engageons aussi à entretenir des relations directes avec le signataire. La recherche du dialogue basé sur les observations que nous rapportons de nos visites est le fondement de ce réseau où chacun cherche à faire pour le mieux dans son approche de la nature à travers ses activités professionnelles ou non. Le correspondant nommé pour chaque refuge est le garant du sérieux de notre démarche. Inversement, certains refuges particuliers apportent des retombées diverses au GONm. Nos bonnes relations avec certains carriers sont souvent établies sur la confiance résultant d'une vieille expérience mutuelle d'échanges de connaissances. Les fermes du réseau sont souvent des sites riches où nous apprenons beaucoup sur la biodiversité « agricole ». D'autres sites, ouverts au public, sont des « vitrines » où le GONm peut apparaître comme un référent en matière de connaissance de l'avifaune.

L'inauguration du refuge du parc du Manoir de Livarot, appartenant à la municipalité, le dimanche 4 décembre, est un exemple de démarche aboutie : Félicitons notre collègue Sophie Akermann à l'origine de cette signature. C'est un encouragement pour beaucoup d'entre nous à repérer dans notre environnement les propriétés des collectivités qui pourraient, à travers le réseau des refuges, bénéficier d'un suivi ornithologique. Et merci à la municipalité de Livarot pour cette démarche volontaire en faveur de la biodiversité!



Les adhérents présents à la cérémonie : de gauche à droite : Monsieur Bomal des pépinières St Amour, Monsieur Gosselin de la ferme de la Cauchetière, Madame Julien de la ferme de la Tuilerie, Sophie Akermann, Jean Collette, Anja Davies de la ferme de la Boursaie, M et Mme X, Mme Gosselin.



Inauguration du refuge du parc du manoir de l'Isle à Livarot ; dimanche 4 décembre 2011 ; Sophie Akermann et Monsieur le maire de Livarot